



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13/20

Case 538 263, rue de
Paris 93515
Montreuil Cedex

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr

L'annonce de la prime grand âge suscite la colère des professionnels de ce secteur

La prime « Grand âge », d'un montant de 100 euros net, est versée aux agents titulaires, stagiaires et contractuels en activité relevant des grades d'aides-soignants.

Les bénéficiaires de cette prime pratiquent dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les unités de soins de longue durée, les services de soins de suite et de réadaptation gériatrique, les services de médecine gériatrique, ou toute autre structure spécialisée dans la prise en charge des personnes âgées. Ils exercent de manière effective les fonctions correspondant à leur corps et à leur grade. Un renforcement des compétences spécifiques à la gérontologie sera proposé.

La prime sera versée mensuellement à terme échu dès janvier 2020.

Les professionnel·le·s : infirmier·e·s, agent·e·s hospitalier·e·s (dont la plupart sont soumis·e·s à des glissements de tâches de fonction aides-soignant·e·s) et auxiliaires de vie sont dans l'incompréhension de ces mesures discriminatoires et intolérables.

En l'absence « de corps et de grade », grille indiciaire inexistante, les AES (Assistant·e·s Educatif·ve·s Sociaux·ale·s) ne sont pas reconnu·e·s dans la fonction publique et pourtant nombreux·ses dans le secteur du grand âge !

Le rapport EL KHOMRI sur l'attractivité du métier préconisait plusieurs pistes de revalorisation des carrières. Qu'en est-il ?

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale porte un projet global de société dans lequel les professionnel·le·s du secteur des établissements pour personnes âgées sont intégré·e·s. Cela passe par la revalorisation des rémunérations et des perspectives professionnelles de carrières, dans le cadre des Statuts des Fonctions Publiques et des Conventions Collectives Nationales pour tous et toutes !

Montreuil le 12 février 2020